

SCIENCE À l'occasion des Journées annuelles d'éthique, Jean-Claude Ameisen s'interroge sur les dangers des neurosciences

«L'étude des comportements peut causer des dérives éthiques»

ENTRETIEN
Jean-Claude Ameisen

Président du comité d'éthique de l'Inserm

Vous soulevez la question des problèmes éthiques posés par les études du comportement humains. Quelles sont ces études?

Jean-Claude Ameisen: Elles sont très diverses. Il y a des études sur les interactions entre la rationalité et l'émotion, sur les sentiments moraux (le regret, l'empathie, la volonté, etc.), sur l'apprentissage et la mémoire, sur la suggestion, etc. Les plus surprenantes portent sur certains processus de prise de décision. Elles montrent que la conscience de décider librement d'une action peut paradoxalement suivre d'une demi-seconde le début de la mise en œuvre de cette action. Le sentiment de décider librement pourrait donc n'être parfois que l'émergence au niveau de la conscience d'une décision qui s'est déjà élaborée à un niveau de fonctionnement mental dont nous ne sommes pas conscients. Cela ne veut pas dire, à mon sens, que le libre arbitre n'existe pas, mais que notre liberté ne s'exerce pas exactement comme on le pensait. D'autres études portent sur des phénomènes pathologiques: les pertes de mémoire, la dépendance aux drogues, etc.

– Quels sont les problèmes éthiques posés par ces recherches?

– Le problème de fond me semble être d'essayer de concilier ce que nous

apprenons sur les mécanismes cérébraux qui sous-tendent ce que nous avons de plus intime – et qui sont les objets d'étude des neurosciences – avec notre expérience vécue de sujets acteurs de notre vie. Ce que nous apprenons va-t-il nous enrichir ou nous appauvrir? Le développement d'une compréhension, d'une explication, et d'une prévisibilité de nos comportements va-t-il augmenter ou réduire notre sentiment de liberté et notre capacité à nous inventer? Il y a, bien sûr, comme pour toute avancée de la biologie, des risques de stigmatisation, de déshumanisation. Des problèmes de frontières à repenser entre des interventions thé-

«On peut déjà distinguer certaines dérives: la tentation de normer et de médicaliser les comportements.»

rapeutiques visant à soulager la souffrance ou à «améliorer» l'homme, en augmentant la sensation de bien-être, la mémoire, les capacités cognitives... Il y a le problème de la confidentialité des données neurobiologiques. Il y a le problème de la tentation de normativité, de classer les individus à partir d'échelles unidimensionnelles. Il y a la tentation d'oublier le caractère dynamique de l'insertion de l'individu dans son environnement relationnel, de médicaliser les comportements sociaux...

– Ces travaux débouchent-ils sur une nouvelle vision de l'homme?

– Les neurosciences revisitent des interrogations ancestrales sur la nature humaine, telles que les relations entre déterminisme et libre arbitre,

émotion et raison, nature et culture. Il nous faut débattre de ces nouvelles représentations en gardant à l'esprit que la description la plus précise d'un lien entre un état d'activité cérébrale et une expérience vécue n'épuisera jamais, à elle seule, la réalité de cette expérience vécue. Comprendre et expliquer, quand il s'agit de l'humain, ne devrait jamais conduire à conclure qu'«il ne s'agit que de cela». La réflexion éthique doit nous permettre de retisser en permanence le lien entre ce que nous apprenons sur nous-mêmes en tant qu'objets d'expériences, et ce que nous souhaitons vivre en tant que sujets.

– Y a-t-il déjà des dérives éthiques liées à ces travaux?

– On peut déjà distinguer, dans certains domaines, une préfiguration de telles dérives, et en particulier la tentation de normer et de médicaliser les comportements. Aujourd'hui, plusieurs millions d'enfants américains prennent de la Ritaline, qui est un sirop calmant, et un adulte Français sur dix est sous antidépresseur. Toutes ces prescriptions sont-elles médicalement justifiées? C'est probablement loin d'être le cas. Cette frontière floue entre traitement médical, adaptation sociale et «amélioration» devrait nous interroger: quand on traite quelqu'un qui souffre d'une maladie invalidante, quand on vise à favoriser un comportement donné, on est dans une visée non plus réparatrice, mais normalisatrice. On n'est pas loin du *Meilleur des mondes*. Le problème est de réussir à développer, et non de réduire, la liberté et la capacité de s'inventer.

RECUEILLI PAR MARIANNE GOMEZ

EN BREF

Le tramway parisien démarre... sur Internet

■ Il n'a pas ses premiers rails sur les boulevards des Maréchaux, mais déjà le tramway de Paris possède son site Internet. On y trouvera toute l'actualité (parfois troublée) du chantier, l'avancement (ou le retard) des travaux... Et comme le tramway se voudra accessible à tous, son site est l'un des deux seuls en France à posséder le label AccessiWeb de bronze, qui récompense la prise en compte des handicaps.
www.tramway.paris.fr

La traque au bruit s'organise

Les agglomérations de plus de 250 000 habitants devront élaborer des cartes de bruit d'ici à juin 2007, ainsi que des plans de prévention contre le bruit (avant le 18 juillet 2008). Les agglomérations de plus de 250 000 habitants auront la même obligation, mais bénéficient d'un délai supplémentaire de cinq ans.

► **ENQUÊTE. Levée du secret défense dans l'affaire Ben Barka.** La ministre de la défense, Michèle Alliot-Marie, a donné son accord pour la levée du secret défense sur tous les documents encore classés concernant l'affaire de la disparition de l'opposant marocain, Mehdi Ben Barka, en 1965 à Paris. Le juge d'instruction Claude Choquet avait demandé communication de 73 documents non encore rendus publics.

► **POLICE. Arrestations parmi les gens du voyage.** Vingt-trois personnes soupçonnées d'être impliquées dans des attaques de banques et des vols de distributeurs automatiques de billets ont été arrêtées hier au cours d'un vaste coup de filet parmi les gens du voyage dans le nord de l'Isère. Ces 23 personnes pourraient être poursuivies pour «vols aggravés en bande organisée, association de malfaiteurs, vols par effraction, destruction par incendie».

► **FONCTION PUBLIQUE. Des mesures salariales début décembre.** Le ministre de la fonction publique, Renaud Dutreil, présentera le 8 décembre prochain aux syndicats une «première esquisse de mesures salariales concrètes». Les syndicats évaluent à 5 % la perte de pouvoir d'achat pour les fonctionnaires depuis janvier 2000, tandis que le gouvernement estime que les agents ont enregistré sur la décennie 1994-2003 une progression moyenne de 2,6 % par an de leur pouvoir d'achat.

► **SANTÉ. La Croix-Rouge forme à la défibrillation automatique.** La Croix-Rouge française va former jeudi et vendredi, à Montbard (Côte-d'Or), 3 000 personnes à la défibrillation automatique, technique de réanimation cardiaque qui n'est pas encore autorisée en France. Le défibrillateur automatique est un appareil qui, posé sur la poitrine, envoie des chocs pour relancer le cœur sans avoir à appuyer sur un bouton. Cette technique est déjà utilisée aux États-Unis.

► **DÉCENTRALISATION. Les routes nationales seront entre les mains des départements en janvier 2006.** Le transfert des routes nationales de l'État aux départements, prévu dans le cadre de la décentralisation, débutera le 1^{er} janvier 2006, a déclaré hier le ministre des transports, Gilles de Robien. Le gouvernement prévoit de transférer 20 000 km de routes nationales aux départements. Environ 18 000 kilomètres resteraient dans le giron de l'État.

SANTÉ L'Agence nationale de recherches sur le sida lance un essai de vaccin

La recherche sur le sida a besoin de volontaires

«**L'**héroïsme, ce n'est pas mon truc mais si la recherche aboutit et qu'on trouve un vaccin, nous serons fiers. Nous aurons été des centaines de volontaires à se rendre un peu disponibles, tout simplement», dit Elisabeth, 42 ans. «Quand on voit les chiffres, on se dit: "Il y a eu tant de morts." Mais ça ne parle pas! En Afrique, j'ai pris conscience de la violence de la maladie. Tant qu'on n'a pas les gens devant soi, on ne peut pas savoir à quel point c'est immense. Il faut d'urgence se mobiliser pour la recherche d'un vaccin», ajoute Francesca, 44 ans.

Ces deux femmes font partie du réseau «Volontaires pour un vaccin» mis en place en 1992 par l'Agence nationale de recherches sur le sida (ANRS). Toutes les deux ont accepté de témoigner dans une campagne lancée hier par l'ANRS afin de recruter de nouveaux volontaires pour participer à un essai visant à mettre au point un vaccin contre le sida.

Depuis 1992, l'ANRS a réalisé

quinze essais dits «de phase I», ayant comme objectif d'évaluer la tolérance de l'organisme aux préparations vaccinales et leur capacité à induire des réponses immunitaires. En passant aujourd'hui à un essai de phase II – une première en Europe –, les chercheurs veulent voir s'il est possible d'obtenir une bonne réponse immunitaire avec une faible dose de vaccin. Si cette faible dose devait se révéler efficace, cela pourrait permettre, à terme, de vacciner un nombre important de personnes à un coût plus abordable, «ce qui est un facteur primordial dans les pays en développement», selon le professeur Michel Kazatchkine, directeur de l'ANRS.

Pour mener cet essai, l'ANRS est à la recherche d'une centaine de personnes, âgées de 21 à 50 ans. Pour expliquer ce projet et recueillir des candidatures, l'ANRS organise le week-end prochain des journées d'information à Paris, Toulouse, Nantes et Marseille et met en place un numéro vert (0.800.156.156).

PIERRE BIENVAULT

Publicité

Retrouvez dans la **la documentation catholique**

les textes essentiels de l'Église

Dans ce numéro :

Lettre apostolique de Jean-Paul II pour l'Année de l'Eucharistie

■

«Liturgie et beauté»

Conférence de Mgr Piero Marini

Dossier :

Centenaire des Semaines sociales de France

N° 2323 - 5,50 euros (frais de port compris)

En vente en librairie religieuse

Pour commander : la documentation catholique
3-5 rue Bayard - 75393 Paris cedex 08 (01 44 35 61 67)
Abonnement : 0 825 825 831 (0,15 euros/min)